



Commission syndicale de mise en œuvre
du SCoT de l'aire métropolitaine bordelaise

[métropole à haut niveau de services]

Commission Centralités et mobilités #3

Vendredi 5 février – 14h30 – Salle de réunion « Bassins à Flot »
au 1^{er} étage du Hangar G2

Ordre du jour

Informations

- x Bilan des travaux de 2015 et des cahiers de mise en œuvre du SCoT
- x Perspectives pour 2016

Actualités

- x Ordonnance n°2015-1174 du 23 septembre 2015 et décret n°2015-1783 du 28 décembre 2015 relatif à la recodification du code de l'urbanisme et modernisation du contenu du règlement du PLU
- x Décret n°2015-1610 du 8 décembre 2015 d'application de la loi Notre relatif à la mobilité
- x Ordonnance n°2016-79 du 29 janvier 2016 relative aux gares routières

Productions

- x Mobilités et déplacements :
 - > La géographie prioritaire de l'offre urbaine
 - > Grenelle des mobilités : expérimentation des grandes allées métropolitaines
- x Habitat et démographie :
 - > Mise en perspective du développement des territoires
 - > Les différents dispositifs d'aide à la construction